



Préfecture de la Région Basse-Normandie
Préfecture du Calvados

Des milliers d'hommes meurent en Sicile, en Russie... Où serai-je dans trois mois ? Ma vie est vide d'événements. Qu'ai-je fait de beau et de bien dans ma vie ? Mais qui m'en donne l'occasion ?

*Hommage à deux jeunes résistants
de la Préfecture du Calvados :*
Yves Le Goff et Roland Postel

Parcours communs

de deux jeunes résistants

Yves Le Goff et Roland Postel se sont connus sur les bancs de l'institution Saint-Joseph lorsqu'ils étaient adolescents. Au cours de l'occupation, ils travaillent à la Préfecture du Calvados.

Souhaitant lutter contre l'occupant, ils parviennent à intégrer le réseau de Résistance «Arc-en-Ciel». Grâce à leurs fonctions au sein de la Préfecture, ils vont se spécialiser dans la fabrication de faux papiers.

Tous deux sont arrêtés par l'Abwehr, le 23 mai 1944, à la Préfecture, à la suite du démantèlement du réseau. Quelques jours plus tard, le 6 juin 1944, ils sont fusillés dans les courettes de la maison d'arrêt de Caen. Ils avaient tous les deux moins de 25 ans.

2



Roland POSTEL (le second au deuxième rang à partir de la droite) et Yves LE GOFF (le second au dernier rang à partir de la droite) sur les banc de Saint-Joseph en 1938.



Yves LE GOFF

Né le 22 janvier 1921 à Caen (Calvados)
Décédé le 6 juin 1944 à Caen (Calvados)

Yves LE GOFF, célibataire, est rédacteur à la Préfecture du Calvados. Avec son inséparable ami Roland POSTEL, qu'il a connu sur les bancs de l'institution Saint-Joseph, il entre dans le réseau "Arc-en-Ciel" en 1943.

Mais cette organisation attire sur elle l'attention de l'Abwehr en exécutant le traître Lucien BRIERE, agent de la Gestapo, en mai 1944. La répression est terrible. Yves LE GOFF est lui-même arrêté sur son lieu de travail, le 23.

Il est victime, comme son ami Roland POSTEL, de l'exécution sommaire qui frappe plusieurs dizaines de patriotes internés à la maison d'arrêt de CAEN, le 6 juin 1944.



Roland POSTEL

Né le 22 juillet 1919 à Saint-Pierre-du Regard (Orne)
Décédé le 6 juin 1944 à Caen (Calvados)

Célibataire, Roland POSTEL est employé de préfecture à CAEN, comme son ami d'enfance Yves LE GOFF qu'il a connu sur les bancs de l'institution Saint-Joseph.

En juillet 1943, Roland POSTEL note dans son carnet : "Qu'ai-je fait de beau et de bien dans ma vie ? Mais qui m'en donne l'occasion?" Il trouve la réponse en s'engageant dans la Résistance, au sein du réseau "Arc-en-ciel", toujours en compagnie de son ami Yves LE GOFF. L'un et l'autre aident à la fabrication de faux papiers pour les réfractaires au S.T.O.

Les deux jeunes gens sont arrêtés sur leur lieu de travail, le 23 mai 1944, dans le cadre du vaste coup de filet lancé par l'Abwehr contre le réseau "Arc-en-ciel" qui vient de s'illustrer en supprimant le traître Lucien BRIERE, agent de la Gestapo. Comme Yves GOFF, Roland POSTEL est victime de l'exécution sommaire perpétrée par les nazis contre les prisonniers de la maisons d'arrêt de CAEN, le 6 juin 1944.

3



Matériel pour la confection de faux papiers



Collection de faux papiers

Le réseau «Arc-en-Ciel»

Le réseau Arc-en-Ciel est fondé en novembre 1942 à l'initiative de plusieurs agents issus du BCRA (Bureau Central de Renseignement et d'Action militaire). Sa principale mission est la collecte de renseignements : relever les mouvements de troupes allemandes, l'installation de bases militaires ou les effectifs de la Gestapo. Ce réseau évolue essentiellement dans la région parisienne, dans le Nord et en Normandie.

Pour la Normandie, c'est Jean Héron qui recrute des agents et dirige l'organisation. Quant aux liaisons entre les différents secteurs, elles sont assurées par Paulette Leconte. Celle-ci centralise les renseignements, les fait parvenir à la direction parisienne, qui les transmet à Londres.

En plus du renseignement, la branche normande du réseau Arc-en-Ciel fabrique également un grand nombre de fausses cartes d'identité pour ses agents et des réfractaires au STO. En effet, Paulette Leconte, standardiste à la Préfecture, a rallié à sa cause deux de ses collègues de la Préfecture, Yves Le Goff et Roland Postel, qui vont participer activement à la confection de ces fausses cartes.

A partir de 1943 et surtout de 1944, de nombreux mouvements et réseaux normands sont victimes d'arrestations. Nombre d'entre elles sont dues aux agents français de la Gestapo et, parmi eux, au principal responsable, Lucien Brière. Jean Héron demande et obtient de Londres l'autorisation de le supprimer.

Le réseau organise alors le 3 mai 1944, dans les rues de Caen, l'exécution du «chacal». Cette exécution entraîne une terrible répression allemande. L'Abwehr obtient carte blanche pour démanteler le réseau. Elle infiltre deux agents et procède

les 22 mai et les jours suivants à une quinzaine d'arrestations. Parmi eux Maurice Dutacq, Louis Leconte, Anatole Lelièvre, Yves Le Goff, Raymond Pauly, Roland Postel, Roger Veillat, qui sont fusillés le 6 juin 1944 à la maison d'arrêt de Caen, en même temps que près de 70 autres résistants, au moment où les Alliés prennent pied sur les plages bas-normandes.



Courette de promenade de la maison d'arrêt de Caen où furent exécutés les Résistants le 6 juin 1944

Les lieux en leur mémoire



Plusieurs lieux de la ville de Caen rappellent la mémoire de ces deux jeunes résistants, Yves Le Goff et Roland Postel. Deux rues de la ville de Caen portent leur nom. Une plaque à la mémoire de chacun a été apposée dans la chapelle de l'institution Saint-Joseph. (photos ci-dessus).

Enfin un monument dans les jardins du Musée Mémorial de Caen et une plaque ainsi qu'un monument dans le chemin de ronde de la maison d'arrêt évoquent la mémoire des 75 à 80 résistants fusillés le 6 juin 1944 à la maison d'arrêt de Caen.



5

Depuis le 6 juin 2006, deux salles de réunion de la préfecture du Calvados portent leur nom (photos ci-dessous).



L'hommage qui leur a été rendu par la Préfecture du Calvados, le 6 juin 2006

La Préfecture a rendu officiellement hommage à ces deux hommes en donnant leur nom à deux salles de réunion.

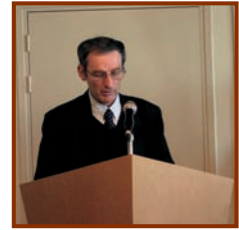


Le Prefet Cyrille Schott dévoile la plaque à la mémoire de Roland POSTEL, en compagnie de sa sœur Paulette POSTEL, le 6 juin 2006.



Le Prefet Cyrille Schott dévoile la plaque à la mémoire d'Yves LE GOFF, en compagnie de Brigitte Le Brethon, Maire de Caen, députée du Calvados et de Bertrand Lepelley, Directeur des Libertés Publiques et de la Réglementation, à sa gauche et Bernard Boulot, Président de l'Association des Déportés et Internés Résistants et Politiques et Familles de disparus du Calvados, à sa droite.

Intervention de Bertrand LEPELLEY
Directeur des libertés publiques et de la réglementation
à la préfecture du Calvados



M. le préfet, j'ai l'honneur de représenter le personnel et je parlerai en son nom pour cette cérémonie qui va rappeler le parcours de deux agents de la préfecture morts pour la France le 6 juin 1944.

M. le préfet, je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir retenu la proposition qui vous avait été faite de donner aux deux salles du 5^e étage le nom de deux résistants du réseau Arc-en-Ciel, qui travaillaient à la préfecture du Calvados, où ils ont été arrêtés et qui ont été fusillés le 6 juin 1944 dans les courettes de la maison d'arrêt de Caen.

Il s'agit d'Yves Le Goff qui était rédacteur au cabinet, il avait 23 ans ; et de Roland Postel, contractuel à la 4^e division, il allait avoir 25 ans.

Cette proposition, je l'avais faite en avril 2004, quand votre prédécesseur nous avait interrogé sur l'organisation et la préparation des commémorations du 60^e anniversaire du Débarquement. L'idée avait été proposée un peu trop tard et n'avait pu être retenue à l'époque.

Lorsque je vous ai reparlé de cette idée, vous y avez adhéré immédiatement et vous souhaitiez qu'elle se concrétise rapidement, mais il a paru opportun d'attendre la réfection complète des salles 508 et 510 pour procéder à cette inauguration.

Cette idée, si elle n'a pas été proposée plus tôt, c'est tout simplement que ce n'est qu'en mars 2004 que j'ai découvert l'existence et le destin tragique d'Yves Le Goff et de Roland Postel. J'étais à la recherche d'un arrêté municipal de 1953 et je me suis rendu au service des archives de la ville de Caen.

En discutant avec le responsable des archives, il m'a indiqué que dans le cadre de la préparation des cérémonies du 60^e, il était en train de rédiger un article pour la revue municipale où seraient recensés les noms de toutes les rues de Caen ayant un lien avec la Seconde Guerre mondiale, le Débarquement et la Libération.

Il m'a alors précisé que la préfecture était concernée par son travail, puisque deux rues portaient le nom de deux agents de la préfecture qui avaient été fusillés dans la journée du 6 juin 1944 à la maison d'arrêt.

Ce fut pour moi une grande surprise et un grand choc, car peu de personnes avaient gardé trace de cet événement à la préfecture et je n'en avais pas eu connaissance. Il m'est alors apparu indispensable qu'au titre du devoir de mémoire, quelque chose soit fait pour rappeler le souvenir du sacrifice d'Yves Le Goff et de Roland Postel. Je me suis senti responsable de cette mission. Donner le nom de deux salles, comme je l'avais vu à la préfecture de la Sarthe ou à la sous-préfecture de Cherbourg, semblait être une idée intéressante et réalisable.

Lorsqu'en 1998, M. le préfet Pautrat avait interrogé le personnel sur le nom à donner à l'ancienne salle d'audience du tribunal administratif, j'avais proposé le nom de Fred Scamaroni, résistant, compagnon de la libération qui avait été directeur de cabinet à Caen. Si j'avais connu l'existence d'Yves Le Goff et de Roland Postel, j'aurais été très ennuyé. Pourquoi en retenir un et pas l'autre alors qu'ils étaient ensemble à l'institution Saint Joseph (où une plaque dans la chapelle le rappelle), qu'ils ont été arrêtés le même jour le 23 mai 1944, fusillés tous les deux le même jour le 6 juin 1944 ?

8

M. le préfet, au nom du personnel de la préfecture, encore merci pour votre décision et votre volonté de la mettre en œuvre, ce qui permet de conserver et de rappeler la mémoire de deux agents qui ont pris tous les risques pour combattre l'occupant. En effet, il y avait des Français courageux, y compris en préfecture, qui se sont dressés contre l'ennemi et qui, comme Yves Le Goff et Roland Postel, l'ont payé de leur vie comme les autres fusillés de la maison d'arrêt. Grâce à vous, tous ceux qui viendront en réunion dans ces deux salles sauront qui étaient Yves Le Goff et Roland Postel, mais pour en savoir plus sur eux, il faut écouter le professeur Jean Quellien, spécialiste de cette période, et qui a écrit avec M. Vico un ouvrage intitulé « Massacres nazis en Normandie » et dont une partie importante retrace ce qui s'est passé à la prison de Caen le 6 juin 1944.

Intervention de Jean Quellien Professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Caen



Nous sommes aujourd'hui réunis pour évoquer la mémoire de deux jeunes gens qui travaillèrent à la préfecture sous l'Occupation, Yves le Goff et Roland Postel ; deux jeunes résistants qui furent fusillés à la maison d'arrêt de Caen il y a 62 ans, jour pour jour, en même temps que 70 à 80 de leurs camarades.

Mais il convient de rendre hommage également à tous ceux qui, connus, peu connus, voire restés inconnus, ont oeuvré pour la Résistance au sein de la préfecture du Calvados.

A tout seigneur tout honneur, commençons par saluer le préfet Henry Graux. Il est nommé dans le Calvados au plus mauvais moment, en juin 1940, alors que l'ennemi est aux portes de Caen et s'apprête à y pénétrer ; ce qui sera fait le 17. C'est son chef de cabinet, Max Maurin, qui parviendra à convaincre les Allemands de ne pas installer la Feldkommandantur à la préfecture mais d'emménager plutôt place Foch, à l'Hôtel Malherbe, où ils pourront, leur explique-t-il malicieusement, bénéficier de locaux modernes et plus fonctionnels.

S'il n'a pas été membre d'une organisation de résistance, Henry Graux a eu, du moins, incontestablement, ce qu'il convient d'appeler une « attitude résistante ».

Il traite sans ménagement les collaborateurs locaux et déploie en revanche tous ses efforts pour sauver ses compatriotes traduits devant les tribunaux militaires allemands. À maintes reprises, il oppose une « résistance passive » aux exigences des autorités d'occupation. Ainsi, à l'automne 1941, il refuse de livrer une liste de militants communistes d'avant guerre, promis au triste sort d'otages.

Mais surtout, il se heurte de front à l'occupant à la suite des deux sabotages meurtriers commis en avril et mai 1942 contre des trains de permissionnaires sur la ligne de chemin de fer Paris-Cherbourg, à Airan (entre Mézidon et Caen).



Le Préfet Henry Graux (au centre) lors d'une cérémonie au monument aux morts de Caen en juin 1940. A droite, Max Maurin, son chef de cabinet.

Comme les termes de l'armistice lui en font obligation, il fait procéder à l'arrestation de plusieurs dizaines d'hommes, communistes et Juifs pour la plupart, dont la liste lui a été remise par la Feldkommandantur. Mais lorsqu'il s'avère qu'il s'agit d'otages, sans rapport avec les saboteurs, il refuse de les livrer aux Allemands.

Il faudra une intervention directe de Vichy et du Haut commandement militaire allemand en France pour le faire céder. Qui plus est, il oppose un rejet catégorique à la nouvelle demande d'arrestations exigée par les Allemands pour arriver au nombre requis par eux de 120 otages.

Dès lors, son sort est scellé. Sur ordre des autorités d'occupation, il est révoqué par Vichy en juin 1942. Nul doute que si ces événements s'étaient produits en 1944, alors que la répression s'accroissait fortement, Henry Graux aurait été déporté dans un camp de concentration, comme le fut alors son collègue Henri Faugère, préfet de la Manche.



Henri RIBIERE

Il nous faut également rappeler le souvenir d'un homme qui joua un rôle de tout premier plan au sein de la résistance française et dont on a souvent oublié qu'il avait été en poste à Caen, comme conseiller de préfecture, en 1941-1942.

Cet homme s'appelait Henri Ribière. Militant syndicaliste et socialiste avant la guerre, proche

de Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur du Front Populaire (assassiné par des collaborateurs en 1941), il était entré dans la préfecture en 1938, comme secrétaire général de l'Ardèche. Il sera de ceux qui remettront sur pied le Parti socialiste dans la clandestinité, aux côtés de Daniel Mayer. Henri Ribière est aussi l'un des fondateurs du mouvement Libération-Nord, qu'il représentera d'ailleurs au sein du Conseil National de la Résistance. Après la guerre, Henri Ribière sera élu député SFIO de l'Allier, puis exercera les fonctions de directeur de la DGER (les services secrets) et de l'Office National des Anciens Combattants. Pendant sa présence en Normandie, c'est lui qui met en place le mouvement Libération-Nord à Caen et à Cherbourg. Dans le Calvados, il travaille alors avec des hommes qui prendront sa succession et dont certains vont connaître un sort tragique ; tels Maurice Fouque, conseiller général socialiste de Caen, mort en déportation à Mauthausen ; Alexis Lelièvre, inspecteur de l'assistance publique, exécuté à la maison d'arrêt de Caen le 6 juin 1944.

On n'omettra pas de mentionner aussi Fred Scamaroni, chef de cabinet du préfet Peretti Della Roca, prédécesseur d'Henry Graux. Il avait certes quitté le Calvados lorsque débuta l'Occupation, mais il convient de pas oublier cet homme qui rejoignit la France Libre dès juin 1940, fut capturé au cours d'une mission en Corse en 1943 et préféra se donner la mort dans sa cellule afin ne pas céder aux tortures que lui infligeait l'OVRA, la Gestapo italienne.

On sait qu'une compagnie FFI, formée à Caen aux cours des combats de la libération de l'été 1944, décida de prendre pour nom celui de Fred Scamaroni ; nom que porte aussi une rue de Caen.



Fred Scamaroni

L'instauration du STO par Laval en février 1943 constitue une date capitale dans l'histoire de l'Occupation parce qu'elle va dresser contre Vichy un grand nombre de Français.

Dès lors, la principale activité résistante au sein de la préfecture du Calvados va consister à fabriquer de faux papiers pour les réfractaires au STO. Il est vrai qu'on dispose là de tout le matériel nécessaire.

Certes, faire des faux-papiers n'est pas une activité tout à fait normale dans les bureaux d'une préfecture. Mais l'heure est au choix : ou bien on sert, directement ou par inertie, les intérêts de Vichy et des Allemands, ou bien on s'efforce de les contrecarrer, avec les moyens dont on dispose.

11



Le monument aux victimes du massacre du 6 juin 1944 dans le chemin de ronde de la maison d'arrêt.

Comme beaucoup de maires, de secrétaires de mairie, d'instituteurs, de curés de village, de gendarmes, bien des employés de la préfecture feront ce choix.

Beaucoup ont agi spontanément, discrètement, et leurs noms sont aujourd'hui tombés dans l'oubli. D'autres nous sont cependant connus : ceux de chefs de bureau, tels Roger Dollé ou Bernard Galin, membre de l'OCM ; d'employés de préfecture comme Maurice Toutain, de Libération-Nord et Témoignage chrétien, Jacques Duhay, Jean-Pierre Michel de l'OCM.

Parmi eux aussi Roland Postel et Yves Le Goff, deux amis d'enfance qui ont lié connaissance sur les bancs de l'Institution Saint-Joseph. Quelques années plus tard, ils se retrouvent l'un et l'autre à la préfecture du Calvados. En juillet 1943, Roland Postel note dans son carnet intime : « Des milliers d'hommes meurent en Sicile, en Russie... Où serais-je dans trois mois. Ma vie est vide d'événements. Qu'ai-je fait de beau et de bien dans ma vie ? Mais qui m'en donne l'occasion ? » L'occasion, lui et son ami Le Goff, la trouvent en entrant dans la Résistance au sein du Réseau Arc-en-Ciel qui s'est mis en place dans la région en 1942.



Paulette Leconte

Tous deux ont été en contact avec Paulette Leconte, standardiste à la préfecture, qui appartiendra, elle-aussi, au réseau Arc-en-Ciel mais devra quitter Caen pour échapper à la police. Son père, Louis Leconte, figurera parmi les fusillés de la maison d'arrêt, le 6 juin 1944. Au mois de mai 1944, en effet, le réseau Arc-en-Ciel s'est distingué en abattant en pleine rue, devant son domicile, à Caen, le sinistre Lucien Brière, l'un des plus redoutables agents de la Gestapo de Caen.

Mais ce coup d'éclat ne pouvait rester impuni et la réaction allemande fut terrible. L'Abwehr réussit à infiltrer

deux de ses hommes au sein du réseau. Il s'ensuivit, fin mai, l'arrestation de quatorze personnes. Sept d'entre elles, dont Yves Le Goff et Roland Postel, allaient être abattues sommairement dans les courettes de promenade de la maison d'arrêt de Caen le 6 juin 1944, alors que les Alliés débarquaient sur les côtes. Deux autres disparurent en déportation.

Lorsque les Allemands vinrent arracher Yves Le Goff de sa cellule pour l'exécuter, il dit simplement à son compagnon, Marcel Barjaud qui, lui, échappa miraculeusement au massacre : « Je suis prêt ».

Yves Le Goff avait 23 ans et son ami Roland Postel 24.

Intervention de Brigitte LE BRETHON **Maire de Caen, député du Calvados**



En ce jour du 62^e anniversaire du Débarquement allié en Normandie où Monsieur le préfet de la Région de Basse-Normandie, préfet du Calvados, a souhaité honorer la mémoire de Roland Postel et de Yves Le Goff, fusillés ce même jour du 6 juin en 1944 à la maison d'arrêt de Caen, je souhaite, personnellement et au nom des habitants de la Ville de Caen, m'associer à cet hommage.

Deux salles de la Préfecture portent désormais leurs noms. Ceci exprime notre reconnaissance envers ces deux amis inséparables, fonctionnaires de Préfecture, qui ont payé de leur vie leur engagement pour la liberté. Je tiens à saluer particulièrement le courage de ces deux jeunes résistants du réseau "Arc-en-Ciel", dénomination en elle-même porteuse d'espérance, qui, au sein même de leur administration soumise alors à la tutelle du gouvernement de Vichy et de l'occupant nazi, n'ont pas hésité à fournir de faux papiers d'identité à d'autres résistants ou réfractaires au travail obligatoire.

13

Comme leurs 85 compagnons fusillés de la prison de Caen, ils avaient sans doute rêvé la Libération de la France. Ils ont été cruellement exécutés le jour même où nos Libérateurs ont pénétré en Normandie. Ils étaient âgés de 24 ans et 23 ans. Si nul ne sait où ont été transportées leurs dépouilles mortelles, leurs noms sont en revanche gravés pour toujours dans notre mémoire collective.

Ces deux exemples de héros révélés aux yeux de la population dans les journées pénibles et angoissantes de juin 1944 peuvent nous permettre de rejoindre le questionnement du préfet de l'époque, Henri Graux. Face à la puissance occupante, un fonctionnaire d'autorité doit effectuer un examen de conscience : partir ou rester à son poste ? Le choix c'est "rester" avec en tête et au cœur le sens du devoir dans le désastre, renforcé par la volonté d'agir avec sang-froid et patriotisme.

Intervention de Cyrille SCHOTT Préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados



La préfecture du Calvados honore aujourd'hui deux héros de la Résistance, issus de ses rangs. Elle leur rend l'hommage qui leur est dû 62 ans jour pour jour après leur exécution dans la maison d'arrêt de Caen le 6 juin 1944.

Yves Le Goff était rédacteur, Roland Postel était employé. Jean Quellien a retracé leur parcours. Je retiendrai qu'ils étaient jeunes, 23 ans pour l'un, 24 ans pour l'autre, qu'ils croyaient au Ciel, en ce qui est beau et bien, en leur patrie ! Ils étaient courageux, ils sont entrés dans le réseau de résistance Arc-en-Ciel.

Les nazis les ont capturés et les ont exécutés sommairement dans la prison de Caen, le 6 juin, le jour même du Débarquement.

Yves Le Goff et Roland Postel, les fusillés de la préfecture, sont abattus avec 85 autres résistants en cette journée décisive pour la libération du territoire national et tragique pour les prisonniers de la maison d'arrêt de Caen.

14

La Nation les a décorés de la Croix de guerre, le conseil municipal de Caen a donné leur nom à deux rues de la ville en 1960.

Il était juste que la préfecture donnât leur nom à deux de ses salles de réunion récemment refaites. Je remercie Bertrand Lepelley, qui vient de vous parler, de m'en avoir fait la proposition.

Ces jeunes résistants sont l'honneur et la fierté de notre préfecture.

Pendant la guerre, la préfecture du Calvados, pour reprendre une formule qui vient de vous, Jean Quellien, était soumise à « une double tutelle, celle du gouvernement de Vichy. . . et celle, plus proche et plus contraignante encore, de l'occupant ».

L'administration exécutait les instructions de l'Etat français, du régime de Vichy, et devait, selon les termes mêmes de l'article 3 de la convention d'armistice, «se conformer aux réglementations des autorités allemandes et collaborer avec ces dernières d'une manière correcte».

Le président de la République a reconnu, dans le fameux discours qu'il a prononcé le 16 juillet 1995, «les fautes du passé et les fautes commises par l'Etat». Il eut raison de le faire. Mais, souligna-t-il, «il y [eut] aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été à Vichy». «Oui», dit-il le 5 décembre 1997, «il y eut heureusement le meilleur, une France généreuse, courageuse et fière, la France de toujours, la France de l'espoir. Et c'est cette France-là, cette France de lumière, celle du Général de Gaulle, des Français libres, des résistants et des «Justes», qui l'a finalement emporté».

Yves Le Goff et Roland Postel étaient les enfants de cette France-ci, Yves Le Goff et Roland Postel incarnaient la France dans sa générosité et sa beauté !

Ils aimaient leur patrie et ne supportaient pas qu'elle fût écrasée, soumise. Ils voulaient qu'elle retrouvât sa liberté. Leur combat était celui de patriotes unis par l'amour de leur pays.

Mais leur lutte était aussi celle du bien contre le mal. Car le nazisme était une incarnation du mal, qui rompait avec toutes les valeurs de l'Occident, avec cette conviction qu'un Homme vaut un autre Homme, portée aussi bien par ceux qui croyaient au ciel et en la fondamentale égalité des êtres humains au regard de sa divine lumière, que par ceux qui ne croyaient pas au ciel, mais croyaient en la même fondamentale égalité des êtres humains au regard de la lumière de la raison. Pour le nazisme, par le pur hasard de la naissance, un tel né dans la race aryenne était appelé à un destin de maître ; tel autre, né dans la race latine ou slave, à un destin d'esclave ; tel autre encore, né dans le peuple juif ou tzigane, était destiné à disparaître, voué à la solution finale.

15

L'inspiration du nazisme, par delà les traits totalitaires de son Etat, était fondamentalement maléfique.

Des hommes comme Yves Le Goff et Roland Postel se sont élevés contre ce mal, contre l'innommable. Ils n'ont pas hésité à sacrifier leurs vies, et sont morts dans l'éclat de leur jeune vingtaine.

Leur nom doit rester dans la mémoire de la préfecture, des fonctionnaires qui servent la République, car ce service-là n'est pas qu'administratif, il est fondamentalement le service du bien public, le service de la Nation et de ses valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité.



La Préfecture du Calvados avant l'occupation.

Remerciements :

Cédric NEVEU, Tanguy de La MOTTE, Jean QUELLIEN

*
* *

Sources ou crédits photographiques :

Collections Jean Quellien, Tanguy de La Motte, Préfecture du Calvados, DG ONAC, SD ONAC 14, archives municipales de Caen.

*
* *

Cette plaquette a été réalisé par la Préfecture du Calvados et le Service Départemental de l'ONAC du Calvados d'après le livre *Massacre nazis en Normandie* de Jean Quellien et Jacques Vico, le DVD *Les fusillés de la prison de Caen* et le cédérom *la Résistance dans le Calvados* de l'association Résistance et Mémoire et de l'AERI.

*
* *



Préfecture de la Région Basse-Normandie
Préfecture du Calvados
Rue Saint Laurent - 14038 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 30 64 00 - Fax : 02 31 30 67 81
<http://www.calvados.pref.gouv.fr>
Contact : Stéphanie Boulent 02 31 30 66 12

